Communiqué de presse
Paris, le 15 juin 2018 - 18h00

ABC arbitrage

Compte rendu de l'assemblée générale mixte du 15 juin 2018

Réunie le vendredi 15 juin 2018 sous la présidence de Dominique Ceolin, président directeur général, l'assemblée générale mixte des actionnaires de la société ABC arbitrage a adopté toutes les résolutions qui lui étaient proposées.

L'assemblée fut l'occasion de détailler les conditions de réalisation du résultat 2017. Conformément aux annonces déjà faites en mars 2018 lors des résultats annuels 2017, le groupe confirme la corrélation de ses lignes de métier à la volatilité générale des marchés. Cette réalité s'est à nouveau imposée positivement au cours du mois de février 2018. Les difficultés géopolitiques et en particulier certaines sanctions financières ou commerciales entre pays ont limité temporairement certaines activités du groupe. Les six premiers mois de 2018 présentent dans cette logique un rythme d'activité proche de celui du 1er semestre 2017.

L'assemblée générale a pu entendre à nouveau les réalisations du groupe dans le cadre de son projet "Step Up 2019" en particulier ses investissements R&D, la finalisation de son organigramme juridique et organisationnel, et l'optimisation de ses fonds propres. Dominique Ceolin a réaffirmé la volonté de protection des capitaux de l'ensemble des clients comme un axe majeur de la politique de développement du groupe.

Parmi les résolutions adoptées, l'assemblée ordinaire, après avoir approuvé les comptes sociaux et consolidés, a décidé de distribuer au titre de l'exercice 2017 un solde de 0,20€ par action ordinaire. Compte tenu du versement de 0,20€ par action en novembre 2017, les distributions afférentes à l'exercice 2017 s'élèvent à 0,40€ par action.

Le conseil d'administration qui s'est réuni postérieurement à l'assemblée générale a décidé pour cette fois de ne pas utiliser la possibilité du paiement du dividende en action conformément à ce qui a été exposé en assemblée générale. Le montant du versement prélevé sur la prime d'émission sera précisé au moment du paiement.

Le calendrier de distribution de 0,20€ par action est le suivant :
- date de détachement : mardi 24 juillet 2018
- date de paiement : jeudi 26 juillet 2018

L'assemblée générale a également décidé du versement d'un montant de 0,20€ par action prélevé sur la prime d'émission au quatrième trimestre 2018 dans un calendrier qui sera précisé lors de la publication des résultats semestriels.

L'ensemble de ces informations est accessible sur le site internet du groupe sur le lien suivant : https://www.abc-arbitrage.com/fr/investor/

Contacts : abc-arbitrage.com
Relations actionnaires : actionnaires@abc-arbitrage.com
Relations presse VERBATEE / v.sabineu@verbatee.com

EURONEXT Paris - Compartiment B
ISIN : FR0004040608
Reuters BITI.PA / Bloomberg ABCA FP